



Séance du Conseil Municipal
du mardi 11 décembre 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT le ONZE DECEMBRE à NEUF HEURES, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué le 4 décembre 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances, en session du mois de DECEMBRE ;

Sous la présidence de **M. Jacques BOMPARD, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

Nombre de
membres :

- En exercice : 35
- Présents : 28
- Votant : 32

M. Gérald TESTANIERE, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Denis SABON, Mme Muriel BOUDIER, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Marcelle ARSAC, Mme Anne CRESPO, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, **Adjoints**

Mme Edmonde RUZE, M. Armand BEGUELIN, Mme Marie-Josèphe MARTIN, M. Jean-Christian CADENE, M. Michel BOUYER, M. Bernard EICKMAYER, Mme Danielle GARNAVAUX, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE, Mme Marie-France LORHO, Mme Sandy TRAMIER, M. Nicolas ARNOUX, Mme Christiane LAGIER, Mme Anne-Marie HAUTANT, Mme Christine BADINIER, M. Gilles LAROYENNE, Mme Fabienne HALOUI, **Conseillers Municipaux.**

Absents excusés :

Mme Chantal GRABNER	qui donne pouvoir à	Mme Catherine GASPA
Mme Carole PERVEYRIE	qui donne pouvoir à	M. Denis SABON
M. Guillaume BOMPARD	qui donne pouvoir à	M. Jean-Pierre PASERO
Mme Yannick CUER	qui donne pouvoir à	M. Gilles LAROYENNE

Absents :

M. Jacques PAVET, Mme Danièle AUBERTIN et M. Alexandre HOUPERT

- Arrivées de Mme Chantal GRABNER et de Mme Danièle AUBERTIN à compter du dossier N° 4

- Départ de Mme Marie-France LORHO à compter du dossier N° 11 après avoir donné pouvoir à Monsieur le Maire

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE est nommée secrétaire de séance.



Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire soumet le procès-verbal sommaire de la séance du 9 novembre 2018 à l'approbation du Conseil. Il est approuvé à la majorité (2 voix contre : Mmes HAUTANT et BADINIER).

Puis il indique qu'une information concernant les mises à disposition d'agents de la ville auprès de la C.C.P.R.O. et d'agents de la C.C.P.R.O. auprès de la ville a été déposée sur les tables des élus.

Et informe que les dossiers N° 20 et N° 21 sont retirés en raison de la réception de l'arrêté du Préfet actant le transfert des compétences eau et assainissement à la C.C.P.R.O. à compter du 1^{er} janvier 2019.

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

1 REAMENAGEMENT DES VOIES ET RESEAUX DIVERS DU QUARTIER DU COUDOULET - RETROCESSIONS FONCIERES PAR LA SOCIETE H.L.M. GRAND DELTA HABITAT AU PROFIT DE LA VILLE EN VUE DU CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE** d'acquérir les parcelles correspondant aux Voies et Réseaux Divers (V.R.D.) du quartier du Coudoulet, d'une contenance globale de 21 492 m² environ, appartenant à la société H.L.M. « GRAND DELTA HABITAT » et **DECIDE** leur classement dans le domaine public communal

32 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



2 ALIENATION DE GRE A GRE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION BY N° 81 SISE RUE ROUSSANNE AU PROFIT DU GROUPE IPPOLITO - SOCOVI (CONCESSIONNAIRE RENAULT TRUCKS)

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ANNULER** la délibération n° 627/2015 en date du 13 novembre 2015 relative à l'aliénation de gré à gré de la parcelle cadastrée section BY n° 81, sise rue Roussanne, au profit de la S.C.I. LES CHENES VERTS, représentée par Monsieur Pierre GRANGEON et **DE CEDER** cette parcelle au profit du groupe IPPOLITO - SOCOVI (concessionnaire RENAULT TRUCKS), représenté par Monsieur Pierre IPPOLITO

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)

2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



3 PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE (C.C.P.R.O.)

↳ Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation de ce rapport



Monsieur le Maire prononce une suspension de séance à 9 H 30 pour une durée de 2 minutes.

Arrivée de Mme Chantal GRABNER à 9 H 55

Arrivée de Mme Danièle AUBERTIN à 10 H 00

RAPPORTEUR : Gérald TESTANIERE

4 DECLARATION DES MEUBLES DE TOURISME OU CHAMBRES D'HOTES - DEMATERIALISATION DES FORMULAIRES CERFA

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** la dématérialisation des formulaires CERFA de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes du territoire communal, ainsi que leur gestion via la plateforme internet mise à disposition par l'OTPRO à cet effet, à compter du 1^{er} janvier 2019

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



5 DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL : DEROGATIONS ACCORDEES PAR LE MAIRE - DESIGNATION DES DIMANCHES POUR L'ANNEE 2019

↳ Le Conseil Municipal **EMET** un avis favorable à la proposition de désigner les dimanches pendant lesquels le repos hebdomadaire pourra être supprimé, selon le type de commerce de détail, aux dates présentées

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
1 VOIX CONTRE (Mme HALOUJ)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Denis SABON

6 ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT FORMATION DE LA MAIRIE D'ORANGE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le règlement formation tel que présenté, qui entrera en application au 1^{er} janvier 2019

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



7 APPROBATION DU PLAN DE FORMATION TRIENNAL 2019/2021

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le plan de formation pour les années 2019 à 2021

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



8 CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE POUR DES MISSIONS PREDEFINIES AUPRES DU CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE (CDG 84)

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE** de confier cette mission au CDG 84 à compter du 1^{er} janvier 2019

**1 ABSTENTION (Mme BADINIER)
32 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



9 LOGEMENTS DE FONCTION – SOIT PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE, SOIT PAR OCCUPATION PRECAIRE AVEC ASTREINTE – MODIFICATIF

↳ Le Conseil Municipal **ARRETE** le montant de la redevance pour le nouveau logement de fonction pour occupation précaire avec astreinte du responsable du service de Police Municipale à 478,89 €

**1 ABSTENTION (Mme BADINIER)
32 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Muriel BOUDIER

10 APPROBATION D'UNE NOUVELLE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE D'ORANGE, LE CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE –CNRS AMU–, POUR LE SUIVI ARCHEOLOGIQUE DU CHANTIER DU THEATRE ANTIQUE - LA SCAENAE FRONS : MUR SUD DU BATIMENT DE SCENE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes de la nouvelle convention entre la Commune et le CNRS, pour le suivi archéologique des travaux de restauration du front de scène et des parties attenantes du Théâtre Antique de la Ville d'Orange, ainsi que son financement s'élevant à 29 500 € TTC

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



Départ de Mme Marie-France LORHO (pouvoir donné à Monsieur le Maire)

RAPPORTEUR : Jean-Pierre PASERO

11 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION «AVENIR CYCLISTE ORANGEAIS»

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ALLOUER** une subvention de 600 € à l'association «AVENIR CYCLISTE ORANGEAIS»

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

32 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Anne CRESPO

12 BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE D'ORANGE - DECISION MODIFICATIVE N° 5 - EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'APPROUVER** les modifications budgétaires énoncées

**5 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
28 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



**13 INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AUX COMPTABLES DU TRESOR - EXERCICE 2018 – COMPLETE
LA DELIBERATION DU 28 SEPTEMBRE 2018**

↳ Le Conseil Municipal **SE PRONONCE** favorablement sur le versement de l'indemnité de conseil ;
Comptable du Trésor comme suit :
1 457,56 € brut pour la gestion de 120 jours de Monsieur Jean-Marc BRUNEL, au titre de l'année 2018, pour
les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



**14 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE LIQUIDATION DES
DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'INSCRIRE** les crédits d'investissements correspondants à 25% des
inscriptions budgétaires 2018, sur le Budget Primitif de la Ville d'ORANGE et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou
l'Adjointe Déléguée à engager, liquider ou mandater, avant l'adoption du budget, les crédits énoncés dès le 1^{er}
janvier 2019

**4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE et Mme CUER)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



**15 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL - BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES - AUTORISATION
D'ENGAGEMENT ET DE LIQUIDATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU
BUDGET PRIMITIF 2019**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'INSCRIRE** les crédits d'investissements correspondants à 25% des
inscriptions budgétaires 2018, sur le Budget Annexe des Pompes Funèbres et **AUTORISE** Monsieur le Maire
ou l'Adjointe Déléguée à engager, liquider ou mandater, avant l'adoption du budget, les crédits énoncés dès le
1^{er} janvier 2019

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



**16 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL - BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM - AUTORISATION
D'ENGAGEMENT ET DE LIQUIDATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU
BUDGET PRIMITIF 2019**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'INSCRIRE** les crédits d'investissements correspondants à 25% des
inscriptions budgétaires 2018, sur le Budget Annexe du Crématorium et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou
l'Adjointe Déléguée à engager, liquider ou mandater, avant l'adoption du budget, les crédits énoncés dès le 1^{er}
janvier 2019

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Catherine GASPA

17 BUDGET ANNEXE TRANSPORT ORANGE - EXERCICE 2018 - DECISION MODIFICATIVE N° 3

👉 Le Conseil Municipal **DECIDE D'APPROUVER** les modifications budgétaires énoncées

**4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE et Mme CUER)
29 VOIX POUR**

ADOpte A LA MAJORITE



18 BUDGET ANNEXE «TRANSPORT ORANGE» - AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE LIQUIDATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019

👉 Le Conseil Municipal **DECIDE D'INSCRIRE** les crédits d'investissements correspondants à 25% des inscriptions budgétaires 2018 sur le Budget Annexe « TRANSPORT ORANGE » et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à engager, liquider ou mandater, avant l'adoption du budget, les crédits énoncés dès le 1^{er} janvier 2019

**4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE et Mme CUER)
29 VOIX POUR**

ADOpte A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

19 PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE (C.C.P.R.O.) – ANNEE 2017

👉 Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation de ce rapport



Les dossiers N° 20 et N° 21 ont été retirés



La séance est levée à 10 H 50

Vu pour être affiché le :

et publié sur le site internet de la Ville

Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations peuvent être consultées auprès des services intéressés conformément à l'article L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

Jacques BOMPARD.